



ÉTABLISSEMENT

SDESM (77)
1 RUE CLAUDE BERNARD
77000 La Rochette

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

SDESM (77), Numéro national d'identification : 20004130900010, Contact : Marché n°2018 SDESM 04, Groupement de commandes : L'ensemble des communes s'étant associé au présent groupement de commandes par délibération et par convention constitutive. Monsieur le Président du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne 1 rue Claude Bernard, 77000 La Rochette, FRANCE. Tél. : +33 164797475. Courriel : didier.fenouillet@sdesm.fr. Code NUTS : FR102.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sdesm.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SDESM, Numéro national d'identification : 200041309000101 RUE CLAUDE BERNARD, Contact : service éclairage public, 77000 La Rochette, FRANCE. Tél. +33 164797475. Courriel : eclairagepublic@sdesm.fr. Code NUTS : FR102. Adresse internet : <http://www.sdesm.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) : <http://sdesm.e-marchespublics.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Eclairage public

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Marché public associant la conception, la réalisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public des communes membres du SDESM

II.1.2) Code CPV principal

34993000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

La gestion et l'exploitation, les visites périodiques, le maintien en fonctionnement du matériel, les interventions d'urgence et les rénovations sur demande spécifique

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 6

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots mais chaque titulaire ne pourra obtenir que deux lots au maximum

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1**

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

34993000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR102

II.2.4) Description des prestations**TERRITOIRE MELUN ET FONTAINEBLEAU****II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non.**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération : Non.****II.2.11) Informations sur les options****Options : Non.****II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.****II.2.14) Informations complémentaires****LOT N° 2****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

34993000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR102

II.2.4) Description des prestations**TERRITOIRE GATINAIS
SEINE-ET-YONNE****II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non.**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération : Non.****II.2.11) Informations sur les options****Options : Non.****II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.****II.2.14) Informations complémentaires****LOT N° 3****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

34993000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR102

II.2.4) Description des prestations

TERRITOIRE PROVINOIS BASSEE MONTOIS

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.

II.2.14) Informations complémentaires**LOT N° 4****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

34993000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR102

II.2.4) Description des prestations

TERRITOIRE MORMANT ET NANGIS

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.

II.2.14) Informations complémentaires**LOT N° 5****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

34993000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR102

II.2.4) Description des prestations

TERRITOIRE COULOMMIERS FERTOIS-OURCQ**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.

II.2.14) Informations complémentaires**LOT N° 6****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

34993000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR102

II.2.4) Description des prestations**TERRITOIRES BRIE-LAGNY CLAYE MELDOIS-GRAND-MORIN****II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, des articles 48-I-1° et 51-IV du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 :

- La lettre de candidature, formulaire DC1 (dernière version recommandée) ou document équivalent.

Elle indiquera si le candidat se présente seul ou en groupement. En cas de groupement, il sera fourni une lettre de candidature commune à l'ensemble des membres du groupement. Il y sera précisé la forme du groupement, l'identité du mandataire et l'étendue de ses pouvoirs.

- Une attestation sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article 48-I-1° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) / (Formulaire DC1 ou équivalent) ;
- Les pouvoirs du signataire du dossier de candidature pour chaque membre et pour le mandataire
- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44-III du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 :

- La preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; de même il sera indiqué le chiffre d'affaires (concernant les prestations ou travaux objet du marché) de l'agence ou du centre de travaux qui sera chargé directement de la responsabilité et de la conduite du présent marché. Ce chiffre d'affaires de l'agence ou du centre de travaux doit être en rapport avec le volume du lot à traiter.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles de l'entreprise tels que prévus à l'article 44-IV du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 :

- L'indication des effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; le candidat présentera les effectifs de l'entreprise et ceux de l'agence ou du centre de travaux qui sera chargé directement de la responsabilité et de la conduite du présent marché. Cet effectif de l'agence ou du centre de travaux doit être en rapport avec le volume du lot à traiter.
- L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; le candidat présentera les titres d'études et professionnels des effectifs de l'agence ou du centre de travaux qui sera chargé directement de la responsabilité et de la conduite du présent marché
- La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; la déclaration sera également fournie pour l'agence ou le centre de travaux qui sera chargé directement de la responsabilité et de la conduite du présent marché. Ces outillages et matériels de l'agence ou du centre de travaux doivent être en rapport avec le volume du lot à traiter.
- Les certificats de qualifications professionnelles QUALIFELEC : ME4 : Maintenance et Entretien niveau 4 ou équivalent, TN4 : Travaux neufs niveau 4 – option HT ou certificats équivalents.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. (Le candidat doit identifier dans son dossier de candidature le ou les chantier(s) attestant de cette qualification).

- Les certificats ou attestations de formation ou de compétences liées à l'exploitation de patrimoine d'éclairage public et de gestion de l'énergie (de type IPMVP ou équivalent)

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, par des certificats ou des références de marchés, attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Le candidat peut également justifier de ses compétences en détaillant les prestations identiques effectuées dans un ou plusieurs autres marchés similaires.

- La présentation d'une liste de références de marchés comportant la maintenance, l'exploitation et/ou la gestion de l'énergie, indiquant le montant, la date et le destinataire public.

Parmi ces références, les candidats détailleront plus particulièrement les marchés d'exploitation significatifs réalisés ou en cours de réalisation, en précisant pour chacun l'intitulé et la description sommaire de l'opération, le coût du marché, les missions confiées, les noms et coordonnées du maître d'ouvrage.

De même, la liste de références de ces marchés d'exploitation et/ou de gestion de l'énergie sera fournie pour l'agence ou le centre de travaux qui sera chargé directement de la responsabilité et de la conduite du présent marché.

Les références ou certificats de capacité de plus de trois ans ne seront pas pris en compte.

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 17 août 2018 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

vendredi 17 août 2018 - 16:15.

Lieu : SDESM.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : **Non.**

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les dossiers sont disponibles gratuitement sur le site marches-sécurises.

Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de consultation RC.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots mais chaque titulaire ne pourra obtenir que deux lots au maximum

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle Case postale n°8630 , 77008 Melun Cedex FRANCE. Tél. +33 160566630.
E-mail : greffe.ta-melun@juradm.fr. Fax +33 016056661. Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours**

En application du décret n°2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux marchés de la commande publique, le candidat bénéficie des voies et délais de recours suivants devant le tribunal administratif de Melun :

- A tout moment, d'une procédure de conciliation, soit par le président du tribunal administratif de Melun (Article L.211-4 du Code de Justice Administrative) ; soit auprès d'un comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges tels que le prévoit l'article 142 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
- D'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans le délai de deux (02) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ;
- D'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché par le représentant du pouvoir adjudicateur, conformément aux articles L.551-1 à L.551-4 et R.551-1 du Code de Justice Administrative (C.J.A.).
- D'un référé contractuel à partir de la signature du marché, conformément aux articles L.551-13 à L.551-16 et R.551-7 à R.551-10 du Code de Justice Administrative (C.J.A.).

En cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au Journal Officiel de l'Union Européenne, le recours au référé contractuel ne pourra plus s'opérer (Article L.551-15 Code de Justice Administrative).

De même, en cas de publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne, le recours au référé contractuel ne pourra s'opérer que dans un délai de trente et un (31) jours suivant la date de publication dudit avis.

- D'un recours de pleine juridiction auprès du tribunal administratif de Melun en contestation de la validité du marché - ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles - assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (sous réserve des dispositions de la loi n°68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'état, les départements, les communes et les établissements publics).

Ce recours devra être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ou de la réception

du courrier informant le candidat du rejet de son offre. Ce recours peut être accompagné de conclusions à fin de suspension de l'exécution du marché par requête distincte en vertu de l'article L.521-1 du C.J.A.

Cependant à compter de la conclusion du marché, et dès lors qu'il dispose du recours de pleine juridiction, le concurrent évincé ne sera plus recevable à former un recours pour excès de pouvoir.

Depuis l'intervention de la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 (Département du Tarn et Garonne, n°358994), les décisions de rejet d'une candidature ou d'une offre ne peuvent plus faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le juge administratif.

Les actes détachables préalables à la conclusion du marché administratif ne peuvent être désormais contestés qu'à l'occasion d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché.

• D'un déferé préfectoral sur demande (art. L.2131-8 du CGCT) dans les deux (02) mois à compter de la date à laquelle l'acte contesté est devenu exécutoire.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle Case postale n°8630 , 77008 Melun Cedex FRANCE. Tél. +33 160566630.

E-mail : greffe.ta-melun@juradm.fr. Fax +33 016056661. Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

03 juillet 2018